

-Y-

Québec 

**Services Québec**

Québec.ca > **Fil d'information**

## **Création d'une commission parlementaire sur l'avenir de l'information au Québec - Le gouvernement du Québec agit pour garantir le droit à l'information des Québécois**

QUÉBEC, le 30 nov. 2018 /CNW Telbec/ - La ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la Langue française, M<sup>me</sup> Nathalie Roy, a annoncé aujourd'hui, en compagnie du député de Saint-Jean et adjoint parlementaire de la ministre, M. Louis Lemieux, que ce dernier déposera, au cours de la prochaine semaine, un mandat d'initiative visant la mise sur pied d'une commission parlementaire portant sur l'avenir de l'information au Québec.

Les deux élus souhaitent que la commission puisse amorcer ses travaux d'ici le printemps prochain. Entretiens, M<sup>me</sup> Roy et M. Lemieux invitent les diverses parties à s'exprimer sur leurs besoins et à proposer des pistes de solutions pour que les membres de la commission puissent circonscrire la portée de leur mandat, et ce, en considérant les nombreux enjeux avec lesquels le milieu de l'information au Québec doit actuellement composer.

### **Citations**

« La protection du droit à l'information des Québécois est une priorité pour notre gouvernement. Nous avons donc décidé d'agir afin d'obtenir une vision d'ensemble de la réalité de l'information partout au Québec et pour trouver, en collaboration avec les divers intervenants du milieu, les solutions pour faire face aux profondes transformations que vit ce secteur. »

*Nathalie Roy, ministre de la Culture et des Communications, ministre responsable de la Langue française*

« L'accès à une information de qualité, fiable et diversifiée dans toutes les régions du Québec demeure essentiel pour la vitalité de notre démocratie. C'est un pilier de notre société. Je suis fier de faire partie d'un gouvernement qui va de l'avant avec la concrétisation de cet engagement visant à garantir un droit fondamental enchâssé dans la Charte québécoise des droits et libertés de la personne. »

*Louis Lemieux, député de Saint-Jean et adjoint parlementaire de la ministre de la Culture et des Communications (volet communications)*

### **Faits saillants**

- C'est en 2001, soit il y a maintenant plus de 17 ans, que s'est tenue la dernière commission parlementaire sur les médias d'information au Québec.
- La situation a depuis considérablement changé. Notons, par exemple, que plus d'un hebdomadaire sur quatre a cessé d'être publié depuis 2010 au Québec, leur nombre passant de près de 200 à 143 en 2017, selon des chiffres du ministère de la Culture et des Communications.

Consulter le contenu original : <http://www.newswire.ca/fr/releases/archive/November2018/30/c1871.html>

Autres communiqués diffusés par Cabinet de la ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la Langue française

## **Avis médias – Publié à 8h53**

### **Invitation aux médias - Annonce concernant l'avenir de l'information au Québec**

QUÉBEC, le 30 nov. 2018 /CNW Telbec/ - La ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la Langue française, Mme Nathalie Roy, et le député de Saint-Jean et adjoint parlementaire de la ministre, M. Louis Lemieux, convient les représentantes et représentants des médias à une conférence de presse au cours de laquelle une annonce sera faite concernant l'avenir de l'information au Québec.

**Date :** Vendredi 30 novembre 2018

**Heure :** Vers 11 h 15 (après la période de questions)

**Lieu :** Salle Bernard-Lalonde (1.131)  
Hôtel du Parlement



## Le gouvernement Legault veut venir en aide aux médias

Publié le vendredi 30 novembre 2018



La ministre de la Culture, Nathalie Roy, veut un portrait plus juste de la crise qui secoue les entreprises médiatiques. Photo : iStock/iStock

**Radio-Canada a appris que le gouvernement Legault souhaite tenir une commission parlementaire sur l'avenir de l'information au Québec. La ministre de la Culture et des Communications, Nathalie Roy, annoncera aujourd'hui qu'elle désire obtenir un portrait plus juste de la crise qui secoue les entreprises médiatiques, un engagement électoral de la CAQ.**

Un texte de **Véronique Prince**, correspondante parlementaire à Québec

Mme Roy appelle les intervenants du milieu médiatique à participer à cette consultation visant à mieux définir leurs difficultés et leurs besoins. Un document interne du cabinet de la ministre révèle que 25 % des hebdomadaires régionaux ont disparu en huit ans : 143 ont été publiés en 2017, comparativement à 168 en 2015 et 200 en 2010. De 2008 à 2016, les revenus des éditeurs de journaux au Québec ont diminué de 38 %.

En 2001, l'Assemblée nationale avait étudié la question de la concentration de la presse au Québec. Dix-sept ans plus tard, la réalité des médias, dont les revenus publicitaires sont grugés par Facebook et Google, intéresserait davantage la ministre Roy. En plus des mesures de soutien aux entreprises médiatiques, les fausses nouvelles, le statut professionnel des journalistes, les droits d'auteur et le rôle du Conseil de presse du Québec pourraient faire partie des discussions.

Des recommandations seraient émises au terme de la commission parlementaire pour permettre au gouvernement d'établir des mesures ciblées pour aider la presse régionale et nationale. Les médias radiophoniques et télévisuels seraient aussi visés par l'exercice et pas seulement la presse écrite.

## À lire aussi :

### Les

quotidiens régionaux survivent, mais pour combien de temps?  
(/nouvelle/1015499/quotidiens-regionaux-survivent-combien-de-temps-groupe-capitales-medias)

### Des

journaux demandent l'aide de Québec pour assurer le virage numérique  
(/nouvelle/805632/journaux-virage-numerique-coalition-devoir-presse-quotidien-hebdomadaire-publicite-aide)

### Transformation

des médias : la qualité comme valeur ajoutée!  
(/nouvelle/783994/information-medias-facebook-paris-match-papier-internet-web)

Il y a un an, presque jour pour jour, l'ancienne ministre de la Culture et des Communications Marie Montpetit annonçait une aide de 36,4 millions de dollars sur cinq ans pour soutenir la presse d'information. Cet investissement comprenait un programme d'aide à la transformation numérique. Le gouvernement Legault veut effectuer un suivi à ce programme et vérifier son efficacité.

« La protection du droit à l'information des Québécois est une priorité pour notre gouvernement. Face aux mesures fragmentées et insuffisantes mises en place par l'ancien gouvernement libéral, le nouveau gouvernement du Québec a décidé d'agir afin d'avoir une vision d'ensemble de la réalité de l'information locale et régionale partout au Québec et pour trouver, en collaboration avec les divers intervenants du milieu, des solutions qui viendront répondre convenablement aux transformations profondes que vit actuellement ce secteur », indique Brigitte Roussy, l'attachée de presse de la ministre.



## Québec veut protéger le droit à une information régionale

Publié le vendredi 30 novembre 2018 à 16 h 39

Mis à jour le 30 novembre 2018 à 17 h 56



Louis Lemieux, député de Saint-Jean-sur-Richelieu et adjoint parlementaire de Nathalie Roy, ministre de la Culture et des Communications du Québec. Photo : Radio-Canada/Anne Marie Lecomte

**Plutôt que de venir en aide dès maintenant aux médias d'information, Québec crée une commission parlementaire à ce sujet. Le gouvernement caquiste ne tente toutefois pas de gagner du temps dans ce dossier, s'est défendue Nathalie Roy, vendredi.**

Un texte d'Anne Marie Lecomte

« Prenez ma parole, ça va aller rondement et rapidement », a promis la ministre de la Culture et des Communications, qui s'engage à proposer des solutions dès 2019.

En conférence de presse vendredi, Mme Roy a fait remarquer qu'elle n'était ministre que depuis 43 jours. Celle qui fut journaliste successivement à Télémedia, Cogeco, TQS, Radio-Canada et TVA affirme qu'il lui importe d'entendre les spécialistes des médias « avant de leur imposer un projet de loi ».

C'est notamment afin de « protéger le droit à l'information des Québécois » et de trouver des solutions « concrètes » aux « problèmes structurels » des médias du Québec, notamment locaux et régionaux, que la ministre souhaite mettre une commission parlementaire sur pied.

Parlementaire depuis 2012, Nathalie Roy affirme avoir vu passer dans son bureau des propriétaires de presse, des journalistes, des éditeurs et des gens impliqués dans le milieu qui lui disent : « Il faut faire quelque chose [...], on a un grave grave problème qui est l'exode des revenus publicitaires vers les plateformes numériques ».

La ministre explique que les sources d'information sont moins nombreuses qu'avant. Il devient plus difficile de s'informer, dit-elle, surtout pour « le citoyen en région qui a besoin de savoir ce qui se passe dans sa ville, dans son comté, sa municipalité régionale de comté (MRC) ».

L'ex-journaliste considère que ce citoyen est laissé pour compte.

Depuis 2010, le Québec a connu une baisse de 28 % du nombre de ses journaux locaux et régionaux, qui sont passés de 200 à 143, affirme-t-elle encore. « Et je ne vous parle pas des radios et des télévisions, dit Nathalie Roy, qui se souvient que le réseau TQS – au sein duquel elle a travaillé pendant 16 ans à Montréal – avait des antennes régionales, avec des bulletins régionaux : « Sherbrooke, Trois-Rivières, Saguenay, etc.; on a vu disparaître ces antennes-là », se désole Nathalie Roy.

La commission parlementaire créée par le gouvernement majoritaire de François Legault vise à comprendre ce qu'il faut faire pour protéger le droit à une information de qualité, fiable et diversifiée. Un droit d'ailleurs inscrit dans la Charte des droits et libertés de la personne dont s'est doté le Québec, rappelle la ministre Roy.

## **Faire payer les géants du numérique**

Aux journalistes qui lui demandaient pourquoi le ministre des Finances n'était pas à ses côtés, histoire de chiffrer l'engagement éventuel du gouvernement Legault dans ce dossier, Nathalie Roy a fait valoir que l'argent ne permettait pas de s'attaquer aux problèmes structurels.

Nathalie Roy loue l'initiative d'Ottawa, qui a versé 595 millions de dollars (/nouvelle/1137374/federal-mesures-aide-medias-credit-impot) sur cinq ans pour venir en aide à l'industrie médiatique, le 21 novembre dernier. Mais elle croit qu'un gouvernement devra se décider à réclamer « quelque chose, un montant, peut-être des redevances » au « GAFAM », c'est-à-dire Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft.

« Comment ces [entreprises] pourraient-elles payer pour les revenus qu'elles engrangent, payer de l'impôt; ce sont des capitaux qui sortent et qui vident nos médias locaux », dit Nathalie Roy.

*« Voir des industries qui font une fortune en revenus publicitaires ici et qui ne paient pas d'impôt ici, ça me dérange. »*

*— Nathalie Roy, ministre de la Culture et des Communications du Québec*

Nathalie Roy tend la perche à son homologue fédéral pour que les deux ordres de gouvernement réfléchissent ensemble à la situation.

## **Des revenus précieux qui échappent aux médias locaux**

La ministre explore aussi d'autres avenues. Elle pense par exemple qu'on pourrait forcer la main aux ministères du Québec afin qu'ils respectent davantage un décret gouvernemental les incitant à investir un minimum de 4 % de leur budget en placements publicitaires dans les médias communautaires.

Elle déplore aussi qu'avec l'adoption du projet de la Loi reconnaissant les municipalités comme des gouvernements de proximité, les municipalités ne soient plus tenues d'afficher leurs avis publics dans les journaux. C'est une source de revenus en moins pour nos médias, dit Nathalie Roy en substance.

Et elle poursuit en disant que peu de gens feront la démarche de fureter sur le site Internet de leur ville dans le but d'y dénicher une information potentiellement importante pour eux et qu'ils auraient ratée, faute d'en avoir été informés.

Nathalie Roy n'exclut pas la possibilité que Québec confie à Télé-Québec le mandat de s'occuper d'information régionale, ou que la commission parlementaire traite aussi du dossier de la propriété intellectuelle. Toutes les options sont envisagées, dit-elle.

Le gouvernement de la CAQ entend par ailleurs maintenir la stratégie numérique de 200 millions de dollars (/nouvelle/791315/strategie-numerique-infrastructures-acces-telecommunications), établie par son prédécesseur libéral en 2016 et s'échelonnant jusqu'en 2021.

## À lire aussi :

### L'avenir

de la radio locale en danger? (/nouvelle/1132830/revenus-publicite-radio-locale-danger)

### Les

quotidiens régionaux survivent, mais pour combien de temps? (/nouvelle/1015499/quotidiens-regionaux-survivent-combien-de-temps-groupe-capitales-medias)

### Netflix

investit 500 millions au Canada et ses services demeurent exempts de taxes (/nouvelle/1058500/canada-netflix-entente-ministre-patrimoine-canada-taxe)

## Articles de presse

### Une commission parlementaire sur l'avenir des médias

Sans écarter la possibilité d'imposer les géants du web comme Netflix, le gouvernement Legault proposera, dès la semaine prochaine, la mise sur pied d'une commission parlementaire sur l'avenir des médias au Québec.

« La protection du droit à l'information des Québécois et des Québécoises, bien naturellement, c'est une priorité pour notre gouvernement », a fait valoir en point de presse l'ex-journaliste devenue ministre de la Culture et des communications, Nathalie Roy.

C'est son adjoint parlementaire, le député caquiste de Saint-Jean et lui aussi ex-journaliste, Louis Lemieux, qui suggérera la création de cette commission via un mandat d'initiative.

Bien que le mandat de la commission reste à définir, le gouvernement souhaite qu'elle ait principalement pour mandat de trouver des solutions concrètes à l'exode des revenus publicitaires des médias traditionnels vers les plateformes numériques, essentiellement les géants du web comme Google, Facebook, Amazon et Netflix.

### Imposer les géants du web

« Payer de l'impôt, ce serait peut-être la première chose à faire (avec les géants du web), croit Mme Roy. Ce sont des capitaux qui sortent et qui vident nos médias locaux actuellement. [...] Moi, de voir des industries qui font une fortune en revenus publicitaires ici, et qui ne paient pas d'impôts ici, ça me dérange. »

Outre la publication d'un groupe de travail sur l'avenir de l'information, en 2010, il y a près de vingt ans que l'Assemblée nationale n'a pas tenu ce genre de commission. Or, depuis, « le monde de l'information est en pleine mutation et il y a des conséquences, a signalé la ministre Roy. [...] Au cours des huit dernières années, le nombre de journaux locaux et régionaux a diminué de 28 %. (...) On est passé de 200 journaux à 143 en huit ans. [...] Moins il y a des sources d'information, moins les gens peuvent s'informer. »

### La hausse de Netflix critiquée

La ministre Roy a salué l'aide fédérale de 595 M\$ sur cinq ans annoncée la semaine dernière par Ottawa. Elle estime toutefois qu'elle ne règle pas tout. Nathalie Roy craint par ailleurs que la plus récente augmentation de 1 à 3 \$ sur le coût de l'abonnement à Netflix permette à l'entreprise d'éponger les 500 M\$ que l'entreprise s'est engagée à investir dans des productions canadiennes.

« Encore une fois, les consommateurs qui vont être pris à subventionner les productions de Netflix, a-t-elle déploré. [...] Encore une fois, c'est le contribuable qui se fait avoir. »

**Le gouvernement Legault tiendra une commission parlementaire sur l'avenir des médias**  
Le dernier exercice de ce genre remonte à 2001, soit il y a plus de 17 ans.

QUÉBEC — Le gouvernement Legault s'engage à tenir une commission parlementaire dans les prochains mois sur l'avenir de l'information au Québec.

Rappelant la crise qui secoue actuellement les médias d'information, la ministre de la Culture, Nathalie Roy, a indiqué vendredi qu'un mandat d'initiative visant la mise sur pied de la commission parlementaire sera déposé la semaine prochaine.

Le dernier exercice de ce genre remonte à 2001, soit il y a plus de 17 ans.

La situation depuis a considérablement changé, a noté la ministre. Plus d'un hebdomadaire sur quatre a cessé d'être publié depuis 2010 au Québec, leur nombre passant de près de 200 à 143 en 2017, selon des chiffres du ministère de la Culture.

La protection du droit à l'information des Québécois est une priorité pour le gouvernement, a indiqué la ministre Roy.

L'accès à une information québécoise de qualité, fiable et diversifiée, dans toutes les régions du Québec, est essentiel pour la démocratie, «et on y tient», a-t-elle dit.

Mme Roy invite les diverses parties à s'exprimer dès maintenant sur leurs besoins et à proposer des pistes de solution pour que les membres de la commission puissent circonscrire la portée de leur mandat.

Source : Caroline Plante, La Presse canadienne, 30 novembre 2018

## **Québec créera une commission parlementaire sur l'avenir de l'information**

Le gouvernement de François Legault a annoncé son intention de créer une commission parlementaire sur l'avenir de l'information au Québec dans le but de trouver des pistes de solution à la crise que traversent les médias.

«Nous croyons que le droit à l'information est essentiel à une démocratie forte», a déclaré la ministre de la Culture et des Communications, Nathalie Roy. Elle était accompagnée de son adjoint parlementaire Louis Lemieux, qui déposera le mandat d'intention en début de semaine prochaine.

Les deux anciens journalistes espèrent que les travaux sur la question commenceront au début du printemps. D'ici là, ils invitent les intervenants du milieu à proposer des solutions pour aider la commission à circonscrire son mandat et sa portée.

Reconnaissant l'urgence d'agir, la ministre affirme que la commission ne va pas s'éterniser. Pour l'heure, aucune piste n'est écartée, mais Nathalie Roy ne veut rien imposer aux entreprises médiatiques.

«On ne mettra pas la charrue devant les bœufs. On sait déjà qu'il y a des pistes de solution. Je veux entendre les différents intervenants, mais nous allons agir, parce que, pour nous, le droit à l'information est primordial», a poursuivi la ministre.

Depuis 2010, le nombre de journaux locaux et régionaux a diminué de 28 % au Québec, passant de 200 à 147, selon des chiffres fournis par le Ministère.

### **«Aller plus loin»**

L'aide annoncée récemment par le gouvernement fédéral permettra certainement aux médias de souffler un peu, «on ne s'est pas attaqué au problème structurel», dit la ministre. Cette dernière souhaite de son côté «aller plus loin que le fédéral».

Nathalie Roy ne balaie pas du revers de la main la possibilité d'imposer les géants comme Facebook et Google qui grugent une bonne partie des revenus publicitaires des médias traditionnels, comme la Grande-Bretagne songe à le faire.

«Mettre de l'argent pour mettre de l'argent, c'est une chose, mais je pense qu'un jour, il va falloir qu'il y ait un gouvernement qui réclame, en quelque sorte, un montant», a-t-elle ajouté.

Ce travail ne peut cependant pas se faire seul, a reconnu la ministre, tendant la main à son homologue fédéral Pablo Rodriguez, ministre du Patrimoine canadien. «Moi, de voir des industries qui font une fortune en revenus publicitaires ici et qui ne paient pas d'impôts ici, ça me dérange», a-t-elle lancé.

## **Pas une première**

La commission parlementaire que compte créer le gouvernement ne serait pas le premier exercice du genre à avoir lieu.

En 2001, la Commission de la culture de l'Assemblée nationale s'était penchée sur la question de la concentration de la presse. Des auditions publiques avaient alors été tenues et avaient permis à la commission de déposer 14 recommandations.

Puis, en 2010, la professeure Dominique Payette avait publié un rapport au terme, notamment, de consultations du Groupe de travail sur le journalisme et l'avenir de l'information au Québec. Celui-ci avait pour but de «cerner les difficultés de l'information au Québec dans le contexte des nouvelles technologies». Une cinquantaine de recommandations avaient alors été formulées.

Selon la ministre Roy, ce rapport est aujourd'hui «dépassé, parce que la technologie va trop vite».

À la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ), on se réserve de commentaires en attendant d'avoir plus d'information sur la commission parlementaire.

Source : Sébastien St-Onge, Le Soleil, 30 novembre 2018

# « Il faut mettre le doigt sur le bobo »

La ministre de la Culture annonce une commission parlementaire sur l'avenir de l'information au Québec

CAROLINE MONTPETIT  
LE DEVOIR

La ministre de la Culture et des Communications du Québec, Nathalie Roy, a annoncé vendredi la tenue d'une commission parlementaire sur l'avenir de l'information au Québec.

La ministre dit vouloir avoir un portrait global de la crise qui secoue le monde de l'information afin de pouvoir prendre des mesures adéquates pour y remédier.

« Nous voulons avoir une vision d'ensemble de la réalité des médias et des situations possibles pour pouvoir répondre convenablement aux transformations qu'ils vivent », a-t-elle dit.

Pour l'instant, elle n'a pas l'intention de modifier les mesures mises en place par le gouvernement précédent, dont le crédit d'impôt alloué pour le développement des plateformes numériques. Elle estime cependant que ces mesures sont « fragmentaires » et qu'elles n'abordent pas la crise des médias dans son ensemble.

« Les quelques solutions qui ont été mises sur la table par l'autre gouvernement, c'est fragmentaire, c'est fragmenté. Et, de toute évidence, c'est insuffisant pour la réelle crise que vivent les médias actuellement, cette mutation, cette transformation. Il faut mettre le doigt sur le bobo, il faut ne pas avoir peur de dire les vraies choses et trouver des solutions », a-t-elle dit lors

d'un point de presse à Québec.

La ministre a également fait valoir l'importance de soutenir une information de qualité et a mentionné la présence cruciale de médias régionaux.

À ce chapitre, elle signale d'ailleurs que, depuis 2010, le nombre de médias locaux et régionaux a chuté de 28 %.

« On est passé de 200 journaux à 143 en huit ans », a dit la ministre, qui a elle-même travaillé à Télévision Quatre-Saisons à une époque où celle-ci avait des antennes dans différentes régions du Québec. Selon un document interne du ministère, les revenus des éditeurs de journaux ont aussi chuté de 38 % entre 2008 et 2016.

La ministre a fait valoir que le droit des citoyens à l'information est inscrit dans l'article 44 de la Charte québécoise des droits et libertés. « Ce droit à l'information est essentiel à la démocratie », a-t-elle dit.

Or, les médias d'information du Québec, comme tous les autres médias du monde, font face à une transformation majeure avec la venue de la technologie numérique, qui a notamment causé l'exode des revenus publicitaires vers des géants de l'Internet comme Google et Facebook.

La ministre Roy n'a d'ailleurs pas écarté la possibilité de légiférer pour exiger que ces gros joueurs que sont Google, Apple, Facebook, Amazon et Twitter, par exemple, soient tenus de payer des impôts ou des redevances dans les endroits où ils tirent profit des populations. Elle a donné comme exemple les

pays européens, qui ont mis en place des mesures à cet effet. « Le fait que des compagnies fassent des fortunes en revenus publicitaires sans payer d'impôts, ça me dérange », a-t-elle dit.

Mais le gouvernement caquiste veut travailler en collaboration avec le milieu. Le but de cette commission parlementaire, dont le mandat d'initiation sera présenté dès la semaine prochaine, est donc de recueillir différents avis et différentes suggestions sur le sujet.

« Je veux qu'elles [les suggestions] me viennent du milieu, et on poussera pour qu'elles soient mises en application », a-t-elle dit.

La ministre a reconnu que la crise des médias traîne déjà depuis un bon moment au Québec. Et elle a insisté pour dire que cette commission parlementaire ne traînerait pas en longueur. Elle veut aussi que cette commission soit non partisane et implique les différents partis représentés à l'Assemblée nationale.

« Les gens du milieu vont nous dire les pistes de solutions qu'il faut emprunter », dit-elle.

La ministre a par ailleurs mentionné le fait que les ministères sont tenus d'investir de la publicité dans les médias québécois, ce qui ne se fait pas automatiquement.

Avec Dave Noël



## ACTUALITÉS

# Québec au chevet des médias en crise

Hugo Pilon-Larose  
La Presse

**QUÉBEC** – Le gouvernement Le-gault veut entendre les représentants des médias d'information en commission parlementaire afin de trouver des « solutions » à la crise budgétaire qui les fragilise depuis des années.

« Il y a un problème criant et c'est la perte de sources d'information un peu partout à la grandeur du Québec », a affirmé hier la ministre de la Culture et des Communications, Nathalie Roy.

Québec déposera la semaine prochaine un mandat d'initiative à la commission de la culture, à l'Assemblée nationale, pour définir les paramètres des travaux qu'elle mènera afin de proposer des solutions aux « problèmes structurels » que vivent les médias.

Rien n'est pour l'instant exclu, a dit Mme Roy, y compris le fait d'exiger des géants numériques (Facebook, Google, etc.) qu'ils paient des impôts sur les revenus publicitaires enregistrés dans la province.

« Le gouvernement fédéral a agi et c'est bien parce que les médias ont besoin d'un peu d'air, mais c'est de l'argent qu'on a mis sur la table à Ottawa sans s'attaquer aux problèmes structurels », a déploré la ministre de la Culture du Québec.

« Je tends la main à mon homologue fédéral [...] : il faut que ces entreprises, qui ne paient pas d'impôts ici, en paient. »

– Nathalie Roy, ministre de la Culture et des Communications

## UNE CRISE QUI PERDURE

Depuis plusieurs années, les médias d'information au Québec subissent des pressions financières alors que les revenus autrefois générés par la publicité diminuent au profit des géants numériques étrangers.

« Depuis 2010, le nombre de journaux locaux et régionaux a diminué de 28 % [au pays]. On est passé de 200 journaux à 142 en huit ans. Moins il y a de sources d'information, moins les gens peuvent s'informer et nous croyons que le droit à l'information est essentiel à une démocratie forte », a dit à ce sujet Mme Roy, hier.

« C'est l'information qu'il faut protéger. Que ce soit les journaux, la radio ou la télévision, il faut que toutes les régions du Québec puissent avoir accès à de l'information de qualité. »

– Nathalie Roy

Lors du budget déposé en mars dernier sous le gouvernement Couillard, le Québec a déployé une aide d'urgence chiffrée à 64,7 millions pour les médias d'information. Plus tôt cet automne, Ottawa a pour sa part annoncé des mesures d'aide totalisant 595 millions au cours des cinq prochaines années.

Cette récente annonce du gouvernement fédéral n'a toutefois pas fait l'unanimité. L'opposition conservatrice au parlement a depuis affirmé que le gouvernement Trudeau tentait « d'acheter les médias » et ont qualifié l'aide de « copinage insidieux ».

Assemblée nationale

## Une commission parlementaire sur l'avenir des médias au Québec

**MARC-ANDRÉ GAGNON**  
Bureau parlementaire

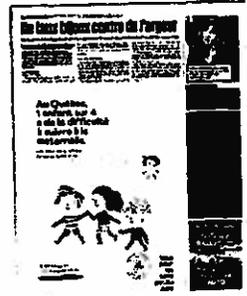
Le gouvernement Legault proposera, dès la semaine prochaine, la mise sur pied d'une commission parlementaire sur l'avenir des médias au Québec.

« La protection du droit à l'information des Québécois et des Québécoises, bien naturellement, c'est une priorité pour notre gouvernement », a fait valoir en point de presse la ministre de la Culture et des Communications, Nathalie Roy. C'est son adjoint parlementaire, le député caquiste de Saint-Jean et ex-journaliste, Louis Lemieux, qui suggérera la création de cette commission via un mandat d'initiative.

### MANDAT À DÉFINIR

Bien que le mandat de la commission reste à définir, le gouvernement souhaite qu'elle ait principalement pour mandat de trouver des solutions concrètes à l'exode des revenus publicitaires des médias traditionnels vers les plateformes numériques, essentiellement les géants du web comme Google, Facebook, Amazon et Netflix.

« Payer de l'impôt, ce serait peut-être la première chose à faire [avec les géants du web], croit M<sup>me</sup> Roy. Ce sont des capitaux qui sortent et qui vident nos médias locaux actuellement. [...] Moi, de voir des industries qui font une fortune en revenus publicitaires ici, et qui ne paient pas d'impôt ici, ça me dérange. »



# Une commission parlementaire sur l'avenir de l'information



**SÉBASTIEN ST-ONGE**

sstonge@lesoleil.com

Le gouvernement de François Legault a annoncé son intention de créer une commission parlementaire sur l'avenir de l'information au Québec dans le but de trouver des pistes de solution à la crise que traversent les médias.

«Nous croyons que le droit à l'information est essentiel à une démocratie forte», a déclaré la ministre de la Culture et des Communications, Nathalie Roy. Elle était accompagnée de son adjoint parlementaire Louis Lemieux, qui déposera le mandat d'intention en début de semaine prochaine.

Les deux anciens journalistes espèrent que les travaux sur la question commenceront au début du printemps. D'ici là, ils invitent les intervenants du milieu à proposer des solutions pour aider la commission à circonscrire son mandat et sa portée.

Reconnaissant l'urgence d'agir, la ministre affirme que la commission ne va pas s'éterniser. Pour l'heure, aucune piste n'est écartée, mais Nathalie Roy ne veut rien imposer aux entreprises médiatiques.

«On ne mettra pas la charrue devant les bœufs. On sait déjà qu'il y a des pistes de solution. Je veux entendre les différents intervenants, mais nous allons agir, parce que, pour nous, le droit à l'information est primordial», a poursuivi la ministre.

Depuis 2010, le nombre de journaux locaux et régionaux a diminué de 28 % au Québec, passant de 200 à 147, selon des chiffres fournis par le Ministère.

## «ALLER PLUS LOIN»

L'aide annoncée récemment par le gouvernement fédéral permettra certainement aux médias de souffler un peu, «on ne s'est pas attaqué au problème structurel», dit la ministre. Cette dernière souhaite de son côté «aller plus loin que le fédéral».

Nathalie Roy ne balaise pas du revers de la main la possibilité d'imposer les géants comme Facebook et Google qui grugent une bonne partie des revenus publicitaires des médias traditionnels, comme la Grande-Bretagne songe à le faire.

«Mettre de l'argent pour mettre de l'argent, c'est une chose, mais je pense qu'un jour, il va falloir qu'il y ait un gouvernement qui réclame, en quelque sorte, un montant», a-t-elle ajouté.

Ce travail ne peut cependant pas se faire seul, a reconnu la ministre, tendant la main à son homologue fédéral Pablo Rodriguez, ministre du Patrimoine canadien. «Moi, de voir des industries qui font une fortune en revenus publicitaires ici et qui ne paient pas d'impôts ici, ça me dérange», a-t-elle lancé.

## PAS UNE PREMIÈRE

La commission parlementaire que compte créer le gouvernement ne serait pas le premier exercice du genre à avoir lieu.

En 2001, la Commission de la culture de l'Assemblée nationale s'était penchée sur la question de la concentration de la presse. Des auditions publiques avaient alors été tenues et avaient permis à la commission de déposer 14 recommandations.

Puis, en 2010, la professeure Dominique Payette avait publié un rapport au terme, notamment, de consultations du Groupe de travail sur le journalisme et l'avenir de

l'information au Québec. Celui-ci avait pour but de «cerner les difficultés de l'information au Québec dans le contexte des nouvelles technologies». Une cinquantaine de recommandations avaient alors été formulées.

Selon la ministre Roy, ce rapport est aujourd'hui «dépassé, parce que la technologie va trop vite».

À la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ), on se réserve de commentaires en attendant d'avoir plus d'information sur la commission parlementaire.



La ministre de la Culture et des Communications, Nathalie Roy

— PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

